

PROGRAMME DE LÉGISLATURE DE LA MUNICIPALITÉ 2016 – 2021



La vision de la Municipalité

«Morges, la ville au cœur de sa région, où il fait bon vivre et travailler. Attractive, dynamique et responsable, elle favorise la diversité et la participation. Elle œuvre dans le respect d'un environnement économique et écologique sain, et durable; elle soutient la mobilité multimodale.»



Philippe Deriaz, Anne-Catherine Aubert-Despland, Vincent Jaques, Sylvie Podio, Jean-Jacques Aubert, Mélanie Wyss, Eric Züger.

Une direction commune pour cinq ans

L'humain au cœur des politiques publiques: cette conviction est le fondement de la vision politique de la Municipalité pour les 5 années de la législature. C'est dire que la Ville de Morges, ses citoyennes et citoyens sont omniprésents et au centre de chaque action politique.

Le programme de législature n'est pas un inventaire exhaustif des tâches à accomplir: il imprime une direction et pose des priorités. Il réunit des projets à un stade d'avancement engagé, mais aussi des éléments nouveaux, dictés par l'actualité de la ville. Il fédère

les aspirations de chaque membre de l'Exécutif et y intègre les sensibilités politiques et humaines du collège municipal. La Municipalité s'est assurée de la pertinence et de la faisabilité des projets auprès des services communaux.

Ce document met en lumière les enjeux des principaux chantiers urbains à venir et les grands thèmes qui mobiliseront la Municipalité. Les points forts de ce programme visent à promouvoir et à respecter une haute qualité de vie pour les Morgiennes et les Morgiens.

Bien vivre ensemble

Cohésion sociale

La Municipalité accorde une attention particulière au développement du bien vivre ensemble. La politique de cohésion sociale représente ainsi l'un des enjeux majeurs. Elle met l'accent sur le soutien aux familles, l'intégration sociale, le vivre ensemble, la promotion de la santé. Durant cette législature, la Municipalité consolide son projet de cohésion sociale pour l'ensemble de la population. Elle entend répondre aux défis liés à la densification de la ville, à la modification des modes de vie ainsi qu'au vieillissement de la population.

Politique de la jeunesse

La Ville veut contribuer à la mise en œuvre de la politique de la jeunesse. Celle-ci vise à améliorer l'offre culturelle pour les jeunes, définir une stratégie de logement étudiant, développer le Parlement des Jeunes. Dans cette optique, elle mènera des réflexions et des analyses avec les différents acteurs concernés. Ces démarches participatives seront engagées, en particulier, avec le Parlement des Jeunes, l'AMAC (l'Association morgienne d'activités culturelles), l'Office d'orientation professionnelle, les travailleuses et travailleurs sociaux auprès de la jeunesse.

Accueil parascolaire

Durant la précédente législature, l'offre de l'accueil de jour des enfants s'est élargie. Toutefois, les places de jour manquent encore. Ces prochaines années, la Municipalité entend soutenir les besoins des parents qui doivent concilier vie familiale et vie professionnelle. Elle va développer une offre d'accueil parascolaire de qualité. Ces lieux de vie favorisent la socialisation et le développement des enfants. L'accent sera notamment mis sur l'éducation au mouvement, le respect de soi et d'autrui et une alimentation équilibrée.

Insertion socioprofessionnelle et migration

La Municipalité compte améliorer l'accessibilité aux diverses actions favorisant l'insertion socioprofessionnelle. Elle renforcera la concertation entre les différents partenaires. Ces mesures, notamment cantonales, qui cherchent à lutter contre la pauvreté, ne sont pas forcément connues des personnes concernées. La Municipalité va aussi renforcer sa politique d'intégration des nouveaux arrivants et des étrangers au sein de la commune. Elle veut intensifier les mesures de primo-information, encourager l'apprentissage du français, favoriser l'employabilité, créer et consolider les lieux de rencontres et d'échanges.





Des activités culturelles diversifiées et accessibles

Les activités culturelles sont essentielles au bien vivre ensemble, elles renforcent le lien des habitants et contribuent au rayonnement de la ville. En continuant de soutenir les nombreuses activités culturelles morgiennes, la Municipalité souhaite aussi développer les activités culturelles sur l'ensemble du territoire et favoriser la création artistique à Morges. L'accès à la culture pour toutes et tous sera également amélioré, notamment via des actions de médiation culturelle.

Politique et promotion du sport

La Ville continuera de promouvoir la santé de l'ensemble de la population par l'activité physique, ainsi que l'accès des jeunes au sport. Elle entend renforcer son soutien aux associations sportives, notamment en engageant un délégué aux sports. La Municipalité entend adapter et affiner sa politique sportive. Elle veut jouer la carte de la complémentarité de l'offre à l'échelle régionale. Elle veut mieux positionner les infrastructures sportives de la Ville pour accueillir les manifestations sportives régionales.

Politique foncière

Face à la difficulté de trouver un logement accessible financièrement et répondant aux besoins des ménages, la Ville entend mettre en œuvre une politique foncière. Elle établira un état des lieux des terrains communaux, déterminera des conditions pour leur mise à disposition et fixera des objectifs en matière d'achats et de ventes.

Attractivité du centre-ville

La Municipalité s'engage à maintenir et à développer des synergies avec l'Association des commerçants de Morges, en vue d'animer la ville. Elle estime important de maintenir l'attractivité du centre, notamment par la mixité de ses commerces.

Adapter les ressources aux besoins

La population et les Autorités exigent une qualité de service élevée. Dans cette optique, il est indispensable de poursuivre la modernisation des processus de travail. Il s'agit aussi d'accompagner la croissance démographique de la ville, en dotant les services administratifs des ressources nécessaires à leur bon fonctionnement, et pour garantir efficacement et durablement les tâches publiques qui leur incombent.

Administration interactive

La Municipalité veut développer une communication numérique interactive. Elle intensifiera sa présence sur les réseaux sociaux. Elle vise aussi à permettre aux habitants de Morges de remplir ou d'obtenir la plupart des formulaires officiels depuis chez eux. Le site internet de la Ville de Morges devra être en perpétuelle évolution pour suivre ces progrès.

Sécurité

La Municipalité veut renforcer et valoriser le rôle de la police de proximité. Sa mission première est d'être au service de tous ses habitants. Une présence régulière et visible dans les rues, des rencontres avec la population et des patrouilles de mobilité douce participent au sentiment de sécurité et permettent de maintenir un lien avec les habitants.

Morges au sein de sa région

La Ville de Morges incarne à la fois son rôle de chef-lieu de district, de ville-centre d'agglomération et de ville vaudoise. Ces différentes postures nécessitent un engagement permanent de la Municipalité au sein des multiples institutions et organismes politiques. A l'écoute de sa région et veillant aux intérêts de sa population, notre commune élabore ses politiques publiques de façon concertée avec la région, en matière d'économie, de culture, de tourisme ou d'équipements sportifs, notamment. La Ville assied son rayonnement et affirme son rôle au sein de l'Arc lémanique, dans son vaste district et contribue au dynamisme du Canton.

Préserver l'environnement et penser développement durable

Stratégie énergétique

La Municipalité maintient la priorité sur sa stratégie énergétique. Elle souhaite notamment renforcer sa production locale d'énergies renouvelables et procéder à l'assainissement énergétique des bâtiments communaux. En matière d'énergie renouvelable produite localement, elle met l'accent sur:

- la production d'électricité verte issue des turbines hydrauliques sur la conduite d'eau potable de la ville;
- la production de biogaz à partir de déchets organiques;
- la pose de panneaux solaires sur les toits de Beausobre et de divers bâtiments communaux;
- la mise en œuvre de projets d'aquathermie: la Ville entend créer un réseau d'aquathermie pour alimenter le nouveau quartier de Morges Gare-Sud, ainsi que les nouvelles constructions du Parc des Sports. Elle envisage également de raccorder les immeubles existants afin de développer ce réseau utilisant les eaux du lac.

Le Fonds d'encouragement pour les économies d'énergie continuera à soutenir des travaux d'isolation ainsi que des installations de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques, notamment.

Entretien et assainissement énergétique du patrimoine

La Municipalité veille au bon entretien et à la valorisation de son patrimoine. Elle établira rapidement un programme de rénovation du parc immobilier. Il s'agira de coordonner ce programme avec:

- les priorités d'assainissement énergétique des immeubles et infrastructures
- les opportunités issues des grands projets de construction
- les possibilités financières de la Commune.

Assainissement du bruit routier

La Ville de Morges souhaite diminuer notablement le bruit routier. Elle a déjà réalisé les travaux d'assainissement sur certains axes. Elle a privilégié les revêtements réduisant fortement les nuisances sonores. Les mesures qui ont été prises jusqu'à ce jour seront poursuivies. Comme lors de la précédente législature, elle prend en compte le besoin de renouvellement des infrastructures ainsi que l'amélioration de la fluidité du réseau urbain. Elle peut ainsi bénéficier de subventions fédérales.

Fonds environnement

La Municipalité souhaite encourager et soutenir les petits projets citoyens contribuant à un environnement de qualité, à une économie forte et à une société solidaire. Elle veut mettre en œuvre un fonds d'encouragement au développement durable. Celui-ci facilitera l'éclosion d'initiatives émanant de personnes physiques, d'entités privées ou de la Commune.

Nature en ville

Morges poursuivra ses efforts afin de rester cette ville fleurie qui mérite son surnom, tout en maîtrisant les coûts. L'obtention du label «Villevette Suisse» renforcera encore cette image de nature au cœur de la ville. Grâce à sa politique innovante des espaces verts, la Municipalité répond à des objectifs durables. Elle soutiendra la diversité en favorisant la plantation de fruits et légumes, ainsi que d'arbres ou arbustes fruitiers sur des surfaces existantes ou à créer, par exemple des espaces de micro-jardins urbains. En parallèle, elle planifiera la lutte contre les plantes envahissantes et leur éradication.

Le territoire au service de l'humain

Grands projets

Les grands projets morgiens marquent de leur empreinte cette législature:

- Requalification de l'avenue de Marcelin: les travaux ont démarré en octobre 2016 et s'étendent sur 18 mois au moins;
- Morges Gare-Sud: adopté en 2014, ce projet entre dans sa première phase de réalisation (2017-2021). Le quartier accueillera environ 900 habitants et 600 emplois;
- Parc des Sports: la réalisation de ce projet qui comprend notamment le futur Centre aquatique et un parking souterrain est prévue entre 2018 et 2020;
- Prairie-Nord/Eglantine: le début de la réalisation de ce nouveau quartier qui accueillera 900 habitants est prévu dès 2019.

Une ville où il fait bon vivre

La législature actuelle marque le début de la réalisation de plusieurs grands projets qui, pour la plupart, ont été initiés il y a un certain temps déjà. La Municipalité accorde une attention particulière pour que les Morgiennes et les Morgiens puissent jouir d'une ville où il fait bon vivre, avec tous les équipements dignes d'une ville-centre: des logements pour tous, un centre aquatique, des terrains de sports modernes et fonctionnels, des espaces de rencontre, des commerces, des crèches, des écoles et des améliorations dans les transports.

Beausobre

Parmi ses grands projets, la Ville veut rajeunir le site de Beausobre par étape, afin d'offrir un accueil dans

un cadre de qualité lors de manifestations et d'activités des sociétés locales. Elle projette de réaliser des infrastructures publiques scolaires, parascolaires et sportives, nécessaires au bon fonctionnement de la Ville en mettant l'accent sur le développement durable. Calendrier prévu: 2018-2028.

Urbanisme

La Municipalité planifie le développement urbain en favorisant la participation des habitants. Elle entend densifier la ville en maintenant ses valeurs au travers de ses équipements publics. Elle fera une refonte du plan général d'affectation accompagné par des plans d'affectation pour des zones spécifiques. Elle permettra également la réalisation de quartiers à mixité sociale forte. Elle coordonnera le développement des grands projets d'urbanisation afin de garantir une bonne accessibilité, ainsi que la qualité de vie et d'accueil de la Ville. La Municipalité mise sur une information adéquate et sur la participation

des habitants pour accompagner les Morgiens dans ces changements.

Mobilité

La Municipalité entend développer les réseaux de mobilité douce et de transports publics efficaces. Concernant les vélos, PubliBike SA, actuel exploitant, remplacera les 5 stations et leurs cycles par un système convivial et des nouveaux vélos, notamment des cycles électriques. Les emplacements actuels seront revus.

Une réflexion sera menée en vue de créer de nouvelles stations permettant d'agrandir encore le réseau Lausanne-Morges et d'augmenter ainsi l'offre.

La Municipalité veut élaborer une stratégie globale de mobilité, qui vise tant à fluidifier le trafic qu'à absorber l'accroissement des besoins en mobilité. Elle veut réorganiser et accroître le stationnement en souterrain afin de rendre des espaces pour la promenade et la rencontre.



Réaliser les potentiels économiques

Développement économique

La Municipalité a décidé de mettre en place une politique de promotion économique qui vise à favoriser l'implantation et l'ancrage des entreprises sur le territoire morgien. Elle a créé un poste de délégué au développement économique en vue de mettre en œuvre la politique et la stratégie qu'elle a définies. Cette politique englobe un large périmètre d'actions, allant du renforcement des liens avec les entreprises à la création d'un guichet pour les aiguiller selon leurs besoins vers les services de l'administration ou d'autres organismes. Elle entend aussi mener des actions de promotion de l'image de la ville. Dans ce cadre, elle collabore avec les institutions de promotion et de développement économique cantonales et régionales. Elle travaille en étroite collaboration avec l'ARCAM (l'Association de la région Cossonay – Aubonne – Morges). Enfin, l'activité de promotion économique prévoit l'intégration de cette dimension dans la définition de nouveaux plans partiels d'affectation sur le territoire morgien ainsi que dans les projets de développement de la ville.

Optimiser le patrimoine

La Ville, propriétaire de biens fonciers bâtis et non bâtis, souhaite valoriser le patrimoine grâce à une gestion active et cohérente.

Elle a défini trois axes prioritaires:

- La gestion des droits distincts et permanents (ou droits de superficie): il s'agit de définir des lignes directrices sur leur octroi en fonction du but visé (construction d'utilité publique, industrielle et/ou commerciale, logements).
- La gestion des baux commerciaux: il s'agit d'optimiser les revenus locatifs et de planifier les locations.
- La gestion des terrains communaux privés: il s'agit d'utiliser le patrimoine foncier communal comme levier pour la réalisation des projets de développement de la ville.

Etat de la planification

- En construction
- Planification 2016 - 2021
- Planification à plus long terme

